

Lyon, le 22 mars 2021

Page 1 / 3

## La Région lance un fonds souverain de 100 millions d'euros pour renforcer les champions régionaux de l'industrie et conforter notre souveraineté économique

**Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, accompagné d'Annabel ANDRE, Vice-présidente de la Région déléguée aux Entreprises, à l'Emploi, au Développement économique, au Commerce, à l'Artisanat et aux Professions libérales, a présenté ce lundi 22 mars le fonds souverain régional, une première en France à cette échelle.**

Ce fonds souverain régional vise à renforcer les fonds propres des entreprises régionales afin de les aider à se protéger d'un rachat éventuel par des capitaux étrangers, de financer le rebond de l'activité à la suite de la crise économique actuelle et ancrer l'emploi et les savoir-faire sur le territoire régional.

A terme, le fonds sera doté à hauteur de 30 millions d'euros de la Région **pour un objectif de levée de fonds de 100 millions d'euros**. Selon sa société de gestion, SIPAREX, présidé par **Bertrand RAMBAUD**, l'effet levier permettra d'avoir un impact d'environ 400 millions d'euros sur les entreprises régionales.

La Commission Permanente du 16 octobre 2020 avait acté la création de la société de participations Auvergne-Rhône-Alpes Investissement. Cette structure, sous forme de SASU (Société par action simplifiée unipersonnelle), va rassembler l'ensemble des participations de la Région dans des fonds d'investissements et intégrera la création du fonds souverain régional. **Laurent FIARD**, PDG de Visiativ, a été nommé Président de cette société en janvier 2021.

Le fonds souverain régional sera donc géré par SIPAREX. Il prendra la forme d'un fonds professionnel de capital investissement prévoyant une contribution publique.

Le fonds souverain cible les PME et ETI régionales du secteur industriel avec une orientation envers nos domaines d'excellence comme l'aéronautique, l'industrie du futur, la santé. Le fonds dispose également d'une enveloppe d'investissement dans les TPE, gérée par SIPAREX en partenariat avec le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, présidé par **Jean-Luc RAUNICHER**, pour l'animation commerciale d'identification et de suivi des entreprises.



Lyon, le 22 mars 2021

Page 2 / 3

Il pourra intervenir sur deux segments pour renforcer les fonds propres des entreprises ciblées :

- ❖ **Offensif** : pour les entreprises régionales aux savoir-faire stratégiques afin de passer un cap dans leur développement, notamment dans la modernisation et la consolidation de leur outil de production. L'entrée du fonds souverain contribuera à ancrer les compétences sur le territoire.
- ❖ **Défensif** : pour accompagner en fonds propres le rebond des entreprises, aux fondamentaux sains et à fort potentiel, qui ont connu une phase difficile avec la crise pouvant générer un ralentissement de l'activité et une augmentation de leur endettement.

Le fonds souverain permettra de mener deux types d'intervention :

- **Pour les PME/ ETI** ayant un chiffre d'affaires de 5 à 200 millions d'euros avec au moins un résultat bénéficiaire au cours des trois derniers exercices et menant des actions de transformation, d'investissements industriels et de consolidation des fonds propres. **L'intervention du fonds souverain peut être de 3 millions d'euros à 7 millions d'euros.**
- **Pour les petites PME** ayant un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros et avec moins de 50 salariés pour des actions de rebond ou de développement. **L'intervention du fonds souverain peut varier de 100 000 à 500 000 euros.** Les dossiers sont identifiés par un réseau de co-investisseurs, animé par le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes qui assure le recensement des informations pour le montage des dossiers avant instruction par la société de gestion.

Un premier closing de 70 millions d'euros est prévu en avril avec 35 millions d'euros de fonds publics apportés par la Région et Bpifrance et 35 millions d'euros de fonds privés apportés par la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes, l'Auxiliaire, Groupama Rhône-Alpes-Auvergne, Apicil ou encore le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes et ses adhérents.

La Région, en complément de cette initiative, souhaite mettre en place un outil de mobilisation de l'épargne.

*« Avec ce fonds souverain que nous lançons aujourd'hui, nous agissons pour protéger nos entreprises afin d'éviter qu'elles deviennent des proies pour des capitaux étrangers désirant les racheter. Mais nous agissons aussi sur le volet offensif en accélérant le rebond de nos PME et TPE afin de créer sur notre territoire les emplois de demain. A terme, nous proposerons à nos habitants d'investir également, à travers leur épargne, dans ce fonds pour faire d'eux des acteurs de l'économie régionale, la Région se portant garante. Avec cet outil, le signal que nous donnons finalement, c'est : sortons de la dépendance vis-à-vis de l'étranger et confortons notre souveraineté industrielle dans*



Lyon, le 22 mars 2021

Page 3 / 3

*des domaines stratégiques. », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.*

Etaient présents à cette conférence de presse :

- **Bertrand RAMBAUD**, Président de SIPAREX
- **Jean-Luc RAUNICHER**, Président du MEDEF de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Laurent FIARD**, Président d’Auvergne-Rhône-Alpes Investissement, Président de VISIATIV
- **Jean-Pierre BES**, Directeur du réseau Auvergne-Rhône-Alpes BPI France Financement
- **Daniel KARYOTIS**, Directeur Général de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes
- **Bernard BUISSON**, Directeur Général Adjoint du Crédit Agricole Centre-est
- **Didier BRUNO**, Membre du Directoire en charge de la Banque de Développement (*représente **Alain DENIZOT**, Président de la Caisse d’Epargne Rhône Alpes*)
- **Luc BRUNEL**, Président de l’Auxiliaire et de l’Auxiliaire de Vie
- **Francis THOMINE**, Directeur Général Groupama Auvergne-Rhône-Alpes

